

Histoire du droit pénal

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

Ce cours est relatif à l'histoire du droit pénal en France. A partir des fondements romains de la matière, l'enseignement porte sur les époques médiévale, moderne et le XIXe siècle. Si le droit pénal est formé de deux éléments essentiels (procédure pénale et droit pénal proprement dit), seul le second est ici abordé : s'attachant aux règles de fond du droit pénal dans leur épaisseur historique, le cours est consacré essentiellement à l'étude de l'infraction, de la peine de la responsabilité pénales.

Heures d'enseignement

CM	CM	20h
----	----	-----